

# les familles d'aujourd'hui

*Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

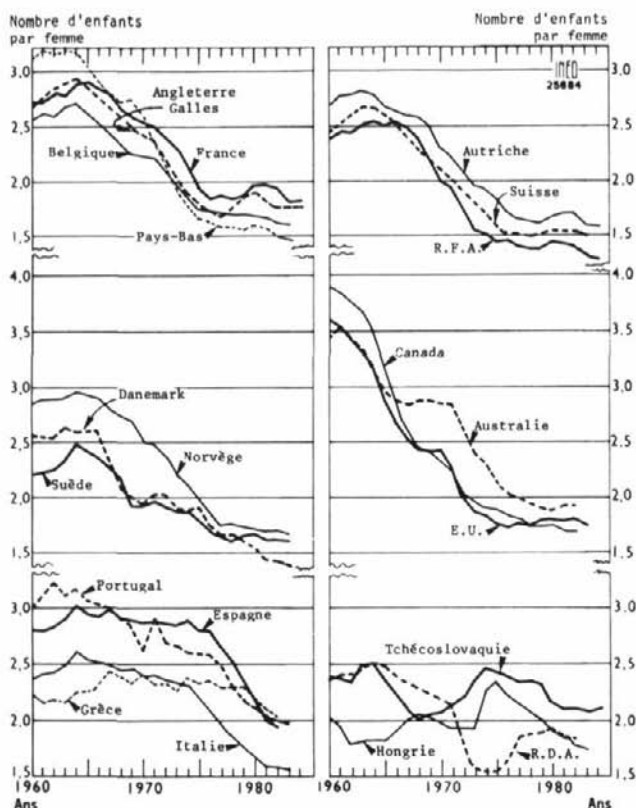
AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,  
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

VUE D'ENSEMBLE SUR L'EVOLUTION DE LA FECONDITE DANS LES PAYS INDUSTRIALISES DEPUIS LE DEBUT DES ANNEES SOIXANTE DIX

Francisco MUNOZ  
(Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France)

I - UNE BAISSSE GENERALE ET PROFONDE DE LA FECONDITE DU MOMENT

Après avoir enregistré, durant une vingtaine d'années, des niveaux relativement élevés dans la plupart des pays industrialisés, les indices de fécondité du moment amorcent autour de 1964-65 (1) une baisse générale conduisant en dix ans à des niveaux rarement atteints en temps de paix (graphique 1). A de rares exceptions près (dont le Danemark), ce mouvement est



N. B. Les valeurs numériques figurent sur le tableau en annexe.  
Graphique 1 - Somme des naissances réduites (pour 1 femme).

(1) Un peu avant en Amérique du Nord et en Australie.

interrompu vers le milieu de la décennie 1970-1979 par un fort ralentissement ou une stabilisation, voire, parfois une reprise appréciable. Le plancher ainsi atteint s'échelonne, vers 1976, de 1,4 - 1,5 enfant par femme (R.F.A., Suisse) à environ 1,8 (France, Etats-Unis, Canada). A noter que la baisse a souvent respecté les écarts existants parmi les pays situés dans le Centre et l'Ouest de l'Europe ; en revanche, elle a conduit à une certaine convergence dans les pays nordiques et outre-mer.

Les pays d'Europe du Sud, épargnés jusqu'au milieu des années 1970 par la baisse seront touchés ensuite : l'Italie d'abord, qui atteint rapidement des valeurs parmi les plus faibles d'Europe ; après, l'Espagne et le Portugal dont les indices passent de 2,8 et 2,6, respectivement, en 1976, à environ 2 enfants par femme vers 1980. Quant à la Grèce, stable tout au long des années 1970 autour de 2,3 enfants par femme, semble s'engager sur la baisse ces toutes dernières années.

Dans les pays de l'Est de l'Europe, l'évolution a été différente, en raison surtout des politiques démographiques en vigueur qui ont marqué de leur empreinte, parfois brutale, la fécondité du moment au cours des deux décennies passées.

S'il est vrai que des évolutions très proches de la fécondité du moment ont été déjà observées dans les pays occidentaux, le synchronisme du mouvement actuel et le nombre accru des pays que désormais il embrasse sont nouveaux. Nouvelle aussi, la persistance des faibles niveaux enregistrés, qui traduit sans doute des modifications durables de comportement.

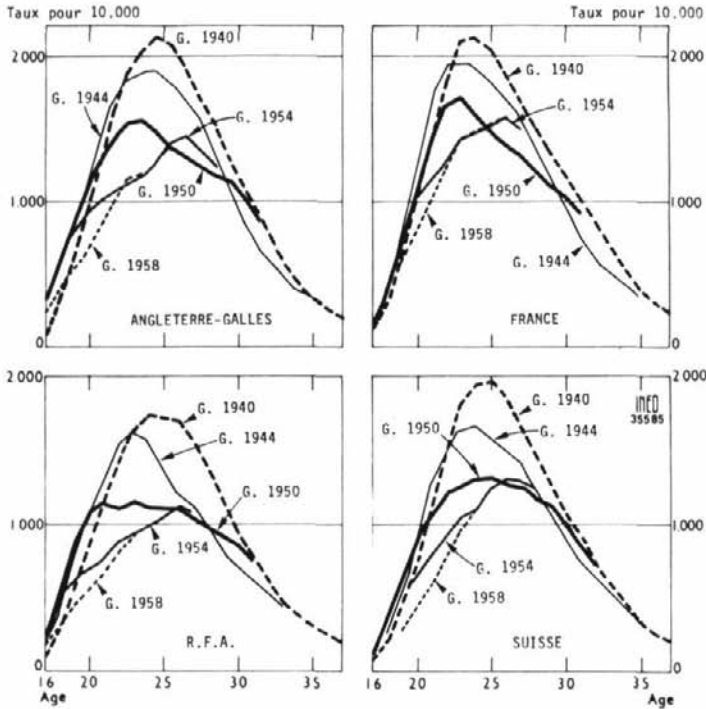
## II - DES CHANGEMENTS DANS LE RYTHME DE CONSTITUTION DE LA FAMILLE ET DANS SA DIMENSION FINALE.

Le graphique 2 permet de suivre, en Angleterre-Galles, en France, en R.F.A. et en Suisse, l'évolution du comportement dans les générations qui, nées pendant les années 1940 et 1950, ont vécu une part plus ou moins importante de leur vie féconde durant la période qui nous occupe.

Une forte similitude se dégage des transformations intervenues dans ces différents pays. Dans un premier temps, recouvrant en gros les années 1960, on voit au fil des générations 1940 s'accroître régulièrement les taux de fécondité aux âges jeunes un peu avant l'âge modal à la maternité - et décliner fortement ensuite, le tout traduisant en grande partie le rajeunissement bien connu de la maternité à cette époque.

Dans un deuxième temps, au fil des générations 1950, la baisse commence de plus en plus tôt et l'on voit partout se raréfier la venue des enfants aux jeunes âges, tandis qu'une certaine récupération vient compenser partiellement, à des âges plus tardifs, le retard pris auparavant. C'est, d'ailleurs, ce mouvement de récupération qui est le principal responsable de la stabilisation de l'indice du moment au cours des années 1976-1980.

Le tableau 1 résume ces changements, visibles cette fois sur 4 autres pays européens. Le rajeunissement du calendrier de la fécondité (résumé ici par l'âge médian) qui avait été provoqué principalement par une précocité accrue de la nuptialité et la poursuite de la disparition des familles



Graphique 2 - Taux de fécondité générale par âge dans quelques générations (p. 10.000).

**TABEAU 1 : AGE MEDIAN DES MERES A LA NAISSANCE DE LEURS ENFANTS (Estimation).**

	Génération			
	1940	1944	1950	1954
Autriche	25,8	24,8	24,4	25,1
Angleterre-Galles	25,7	25,2	25,7	26,7
Danemark	25,2	25,0	25,4	25,7
France	25,8	25,2	25,6	26,1
R.F.A.	25,7	24,8	25,6	26,3
Pays-Bas	26,8	26,0	26,5	27,2
Suède	25,8	25,8	26,2	26,7
Suisse	26,4	26,2	26,6	27,2

nombreuses durant les années 1950 et 1960 (2), semble avoir pris un terme dans les générations nées à la fin de la guerre (avant en Suède, plus tard en Autriche). L'ampleur et la généralité du mouvement de vieillissement qui le suit n'offrent guère de doutes, même en acceptant l'incertitude de nos estimations des descendance finale. Chose remarquable, ce retournement semble s'accomplir en respectant les écarts (du moins les plus importants) qui existaient entre les pays. Ainsi, la fécondité des femmes suisses ou hollandaises nées vers 1950 restera probablement à peu près aussi tardive par rapport à celle des allemandes ou celle des françaises, qu'elle l'était dans les générations nées dix ans plus tôt ; l'écart se maintiendra aussi entre Danoises et Suédoises. En revanche, il est vrai que la fécondité anglaise semble avoir plus vieilli, pour le moment, que la fécondité française alors que leurs calendriers étaient restés très proches dans les générations 1940.

Mais ces changements dans le rythme de constitution de la famille s'inscrivent, avec quelque décalage, dans un mouvement de réduction de sa taille qui, interrompu et le plus souvent inversé dans les générations nées au cours de la période 1905-1935 (3), a ensuite repris. En dix générations (1940 à 1950), on peut estimer que la descendance finale aura diminué dans les huit pays retenus d'environ 0,13 à 0,40 enfant par femme, les baisses les plus fortes se produisant au Danemark et aux Pays-Bas, les plus faibles en Suède et en Autriche (Tableau 2). Ce mouvement conduira dans la grande majorité des cas à des descendance inférieures, parfois de beaucoup, à 2

**TABLEAU 2 : DESCENDANCE ATTEINTE A DIVERS AGES ET  
DESCENDANCE FINALE ESTIMEE.**

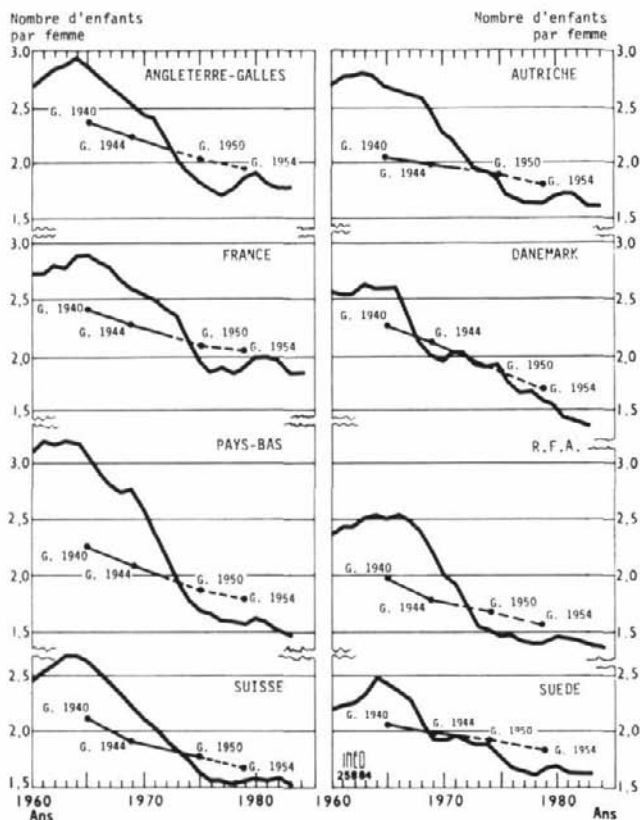
	Descendance atteinte					Descendance finale estimée	
	avant 28 ans		avant 32 ans				
	Génération		Génération		Génération		
	1940	1950	1954	1940	1950	1940	1950
Autriche	1,35	1,35	1,23	1,76	1,65	2,06	1,90
Angleterre-Galles	1,62	1,31	1,22	2,09	1,73	2,37	2,03
Danemark	1,60	1,31	1,14	2,00	1,66	2,27	1,87
France	1,60	1,37	1,31	2,08	1,77	2,41	2,09
R.F.A.	1,35	1,10	0,96	1,74	1,43	1,97	1,68
Pays-Bas	1,36	1,16	1,00	1,96	1,60	2,24	1,86
Suède	1,35	1,19	1,08	1,76	1,60	2,06	1,93
Suisse	1,34	1,06	0,93	1,81	1,47	2,11	1,77

(2) F. MARCHAL et O. RABUT : "Evolution récente de la fécondité en Europe occidentale", *Population*, 1972, n° 4-5.

(3) P. FESTY : "La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970", Travaux et documents, Cahier n° 85, *I.N.E.D. - P.U.F.*, 1979.

enfants par femme. Une situation comparable avait été déjà connue, à la fin de la grande baisse de la fécondité occidentale, parmi les générations nées autour de 1900, mais elle avait eu alors un caractère moins général (le Danemark et, surtout, les Pays-Bas, avaient échappé) et en outre, les niveaux atteints par les pays les plus touchés à l'époque (Suède et Angleterre-Galles) n'avaient pas été aussi bas qu'aujourd'hui. Par ailleurs, ces deux divergences risquent fort de s'accroître quand on sait que, compte tenu de la descendance actuellement atteinte, la baisse va encore se poursuivre au moins jusqu'aux générations nées vers le milieu des années 1950.

Quoiqu'il en soit, la baisse actuelle n'aura pas empêché certaines différences de demeurer. Comme dans les générations nées vers 1940, la fécondité des Françaises et des Anglaises restera encore bien supérieure à celle des Suisses et des Allemandes, tandis que la fécondité des Suédoises, Autrichiennes, Danoises et Hollandaises, se maintiendra, en dépit de quelques reclassements internes, liés à un déclin plus marqué de la fécondité aux Pays-Bas et au Danemark, dans une position intermédiaire par rapport aux deux premiers groupes.



Graphique 3 - Evolution de la somme des naissances réduites durant la période 1960-1984 et descendance finale estimée des générations 1940, 1944, 1950 et 1954.

Accompagné des changements de calendrier dont le sens et l'ordre de grandeur sont partout comparables, le parallélisme relatif dans l'évolution de la descendance finale ainsi que les exceptions qu'il renferme, se sont bien traduits dans l'évolution des indices du moment (Graphique 1). En revanche, cette dernière a beaucoup exagéré l'ampleur de la baisse. En effet, poussés par le rajeunissement du calendrier, les indices du moment se sont hissés dans les années 1960 nettement au-dessus de ceux des générations, alors que dans les années 1970, le vieillissement de la fécondité a produit, plus atténué, l'effet inverse (graphique 3). Cumulant les deux effets, ils ont donc beaucoup grossi le déclin de la descendance finale dans les générations correspondantes. Sauf au Danemark, ce déclin se sera traduit par des chutes de l'indice du moment de 3 à 5 fois plus fortes.

Au delà de ces écarts, la comparaison des deux indices met en évidence -mieux que ne le faisait le seul indice du moment- la forte similitude des variations subies par le rythme de constitution de la famille dans ces différents pays. Cette similitude n'est pas récente et tient sans doute à l'homogénéité des mouvements sociaux économiques et culturels qui agissent sur la fécondité (4). Mais leur effet est devenu d'autant plus marqué qu'ils agissent sur un modèle de famille de plus en plus uniforme.

### III - L'INFLUENCE DE LA BAISSÉ DE LA NUPTIALITÉ

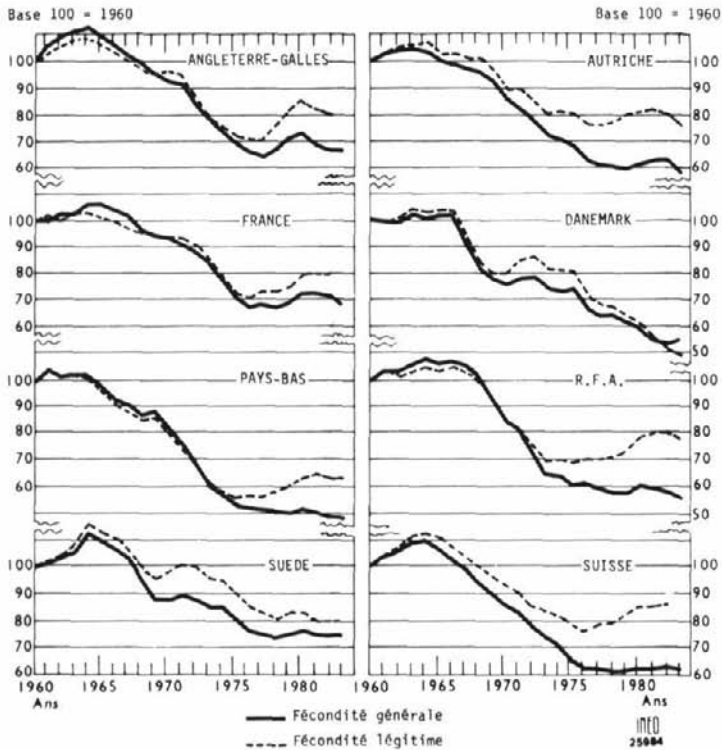
Nous avons évoqué le rôle favorable joué par la nuptialité dans la plupart des pays durant les années 1950 à 1960. Le déclin actuel de la nuptialité n'exerce-t-il pas un effet symétrique, en contribuant à la faible fécondité d'aujourd'hui ? La comparaison de l'évolution de la fécondité et de la fécondité légitime le confirme, en faisant apparaître des écarts significatifs entre les deux indices (5) (graphique 4).

En Suède et au Danemark, la baisse de la nuptialité, plus précoce qu'ailleurs, fait diverger les indices dès la fin des années 1960. Mais le développement très important des naissances hors mariage (tableau 3), joint à l'arrêt de la chute des mariages, stabilise quelques années plus tard l'écart entre les deux indices, qui dès 1972 ou 1973 évoluent parallèlement comme dans les années 1960.

Une situation très différente prévaut dans des pays comme la R.F.A., les Pays-Bas, la Suisse et l'Autriche où, en raison de la faible importance, ou de l'accroissement plus modéré des naissances illégitimes, la diminution des unions légales a pesé sensiblement sur la fécondité générale. Ce facteur a accentué la baisse dans les premières années 1970 et a ensuite masqué entièrement la remontée de la fécondité légitime intervenue dans trois de ces pays. En France et en Angleterre-Galles, les effets ont été plus atténués du fait du développement de la fécondité hors mariage dont le niveau, tout en restant encore bien loin de celui de la Suède ou du Danemark, dépasse celui des pays précédents (mise à part l'Autriche). Le caractère plus

(4) cf. Ch. BLAYO et P. FESTY : "La fécondité à l'Est et à l'Ouest de l'Europe", Population 1975, n° 4-5.

(5) La fécondité légitime est mesurée ici par la somme des taux par durée de mariage, calculés en rapportant pour chaque durée, les naissances légitimes à l'effectif initial de mariages dont elles proviennent. Ce calcul supprime donc les variations de la nuptialité, ce qui n'est pas le cas de la fécondité générale.



Graphique 4 - Evolution de la somme des taux de fécondité générale par âge et de la somme des taux de fécondité légitime par durée de mariage. Base 1960 = 100.

TABLEAU 3 : NAISSANCES ILLEGITIMES POUR 100 NAISSANCES VIVANTES

	1970	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Angleterre-Galles	8,3	9,1	9,2	9,7	10,2	10,9	11,8	12,8	14,4	15,8
Autriche	12,8	13,5	13,8	14,2	14,8	16,5	17,8	19,4	21,6	22,4
Danemark	11,0	21,6	23,9	25,7	27,7	30,5	33,2	35,7	38,3	
France	6,8	8,5	8,5	8,7	9,3	10,2	11,4	12,7	14,2	15,9
Pays-Bas	2,1	2,1	2,5	2,7	3,1	3,4	4,1	4,8	5,9	7,5
R.F.A.	5,5	6,1	6,3	6,5	7,0	7,1	7,6	7,9	8,5	8,8
Suède (1)	18,4	32,4	33,2	35,4	35,9	37,6	39,7	41,2	42,0	43,7
Suisse	3,8	3,7	3,8	3,9	4,1	4,4	4,7	5,1	5,5	5,4

(1) A partir de 1977, il s'agit de la proportion de naissances de mères non mariées dans l'ensemble de naissances. Les différences provenant de ce changement sont négligeables.



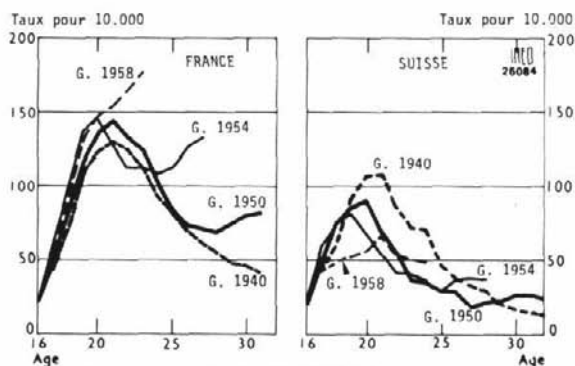
modeste (en Angleterre-Galles) ou plus tardif (en France) qu'ailleurs de la baisse de la nuptialité a pu aussi contribuer à modérer les effets sur la fécondité (6).

Mais ces écarts entre les deux indices ne doivent pourtant pas faire oublier que la fécondité légitime, de loin encore la composante la plus importante de la fécondité générale, a suivi pour l'essentiel la même évolution que cette dernière : baisse rapide jusqu'au milieu des années 1970, suivie d'une stabilisation, parfois d'une remontée assez significative. Si la chute de la nuptialité a pu ainsi exercer un rôle, parfois non négligeable, dans l'effondrement de la fécondité, celui-ci reflète aussi très largement, du moins jusqu'ici, le comportement des couples mariés. L'historique des unions formées dans les années 1960 et 1970 en Angleterre-Galles, en Autriche, en France et en R.F.A., confirme ce qui vient d'être dit. Au raccourcissement de la durée du mariage à la maternité, caractéristiques des promotions des années 1950 et une partie des années 1960, succède dans les unions constituées à la fin de cette décennie une tendance à différer l'arrivée des enfants qui devient très marquée dans les proportions formées vers 1975. Comme dans les générations, ces changements s'accompagnent d'une baisse certaine de la fécondité des mariages qui, certes, pourrait se ralentir dans les dernières promotions, lesquelles après 3 ou 4 ans d'union, semblent vouloir rattraper le retard acquis auparavant.

#### IV - QUELQUES TRAITS NOUVEAUX DANS LA CONSTITUTION DE LA DESCENDANCE

##### IV.1. Les enfants nés hors mariage

En France, l'augmentation récente de l'illégitimité est venue relayer une progression modérée qui, amorcée vers la fin des années 1960, commençait à marquer le pas. Vers 1976-77, on assiste à un vif relèvement des taux dans toutes les générations qui ont donc accusé l'effet d'autant plus jeunes qu'elles sont plus récentes (graphique 5).



Graphique 5 - Taux de fécondité illégitime par âge dans quelques générations (p. 10.000).

(6) Pour un essai de mesure du rôle de la nuptialité dans l'évolution de la fécondité générale au cours des années 1970, cf. : S.M. WIJEWICKREMA : "Evolution de la procréation au cours de la dernière décennie dans les Etats membres du Conseil de l'Europe", Etudes démographiques n° 14, Strasbourg, 1983.

**TABEAU 4 : DESCENDANCE CONSTITUEE HORS MARIAGE (POUR 1 FEMME)**

Génération	Descendance finale hors mariage (estimation)				Part des enfants nés hors mariage dans la descendance finale (%)			
	Angleterre Galles	France	R.F.A.	Suisse	Angleterre Galles	France	R.F.A.	Suisse
1940	0,16	0,15	0,12	0,09	6,6	6,3	5,9	4,4
1944	0,16	0,16	0,10	0,09	7,4	7,2	5,8	4,4
1950 <sup>(1)</sup>	0,18	0,18	0,11	0,08	9,1	10,4	6,5	4,8
1954	(0,19)	(0,21)	(0,11)	(0,08)	(10,1)	(10,4)	(7,0)	(5,1)

(1) Résultats obtenus en appliquant après 27 ou 28 ans, suivant les pays, les taux enregistrés la dernière année observée (1981 ou 1982)

Pour les plus anciennes, cet effet restera relativement modeste : le nombre moyen de naissances hors mariage passera de 0,15 par femme dans la génération 1940 à 0,18 dans la génération 1950 et dépassera sans doute 0,20 dans la génération 1954 (tableau 4) ; la part de ces naissances dans la descendance finale passera, entre temps, de 6,3 % à 8,2 %, puis à 10 % environ dans la génération 1954. C'est seulement dans les générations nées à la fin des années 1950 que l'extension récente de l'illégitimité risque d'exercer pleinement ses effets sur la descendance finale.

En Angleterre-Galles, l'évolution récente est très proche de celle de la France à ceci près que la hausse a été moins vive, en raison, sans doute, d'une baisse moins prononcée de la nuptialité ou peut-être d'une moindre fécondité des couples cohabitants. Quoiqu'il en soit, la proportion de naissances illégitimes dans la descendance finale reste comparable à celle observée en France.

Une toute autre situation prévaut en Suisse et en R.F.A. Survenant dans un contexte de baisse de l'illégitimité, le relèvement récent des taux, pourtant assez net, n'aura comme effet que d'arrêter cette baisse dans les générations nées vers 1950. Ceci suffira pour assurer une très légère progression de la part des illégitimes dans la descendance finale, qui restera encore assez faible (6,5 % en R.F.A., 5 % environ en Suisse, dans la génération 1950).

#### IV.2. La descendance de 1er rang

La définition du rang de naissance des enfants dans le mariage, utilisée dans la plupart des pays, semble devoir conduire, en raison des naissances hors mariage à une sous-estimation de la fécondité de 1er rang. Quoiqu'il en soit, dans les générations françaises nées vers 1940, cette sous-estimation semble très faible puisque la valeur enregistrée -0,92 enfant par femme (tableau 5)- est très proche du maximum, si l'on considère la proportion de femmes restées infécondes pour cause de stérilité ou de célibat. Ceci s'explique sans doute par le fait qu'une proportion des femmes avec un enfant illégitime ont eu ultérieurement une naissance dans le maria-

TABLEAU 5 : DESCENDANCE ATTEINTE SUIVANT LE RANG (POUR 1 FEMME) (1)

1er RANG												
Géné.	Descendance atteinte								Descendance finale			
	avant 28 ans				avant 32 ans				estimée (2)			
	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse
1940	0,72	0,76	0,68	0,68	0,82	0,86	0,78	0,80	0,85	0,92	0,83	0,86
1944	0,71	0,77	0,67	0,65	0,80	0,86	0,77	0,78	0,85	0,92	0,82	0,84
1950	0,61	0,73	0,62	0,59	0,73	0,83	0,73	0,73	(0,79)	(0,89)	(0,78)	(0,80)
1954	0,58	0,69	0,54	0,51								
2ème RANG												
Géné.	Descendance atteinte								Descendance finale			
	avant 28 ans				avant 32 ans				estimée (2)			
	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse
1940	0,50	0,45	0,39	0,40	0,68	0,60	0,54	0,59	0,73	0,67	0,62	0,69
1944	0,49	0,45	0,37	0,39	0,64	0,59	0,49	0,56	0,72	0,66	0,56	0,66
1950	0,41	0,38	0,31	0,34	0,61	0,54	0,44	0,52	(0,67)	(0,62)	(0,52)	(0,62)
1954	0,35	0,35	0,25	0,26	0,55							
3ème RANG												
Géné.	Descendance atteinte								Descendance finale			
	avant 28 ans				avant 32 ans				estimée (2)			
	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse
1940	0,19	0,18	0,13	0,14	0,32	0,29	0,21	0,24	0,37	0,35	0,26	0,31
1944	0,17	0,17	0,10	0,10	0,24	0,25	0,15	0,17	0,30	0,31	0,19	0,24
1950	0,11	0,10	0,07	0,06	0,20	0,18	0,12	0,13				
1954	0,10	0,10	0,05	0,05								
4ème RANG												
Géné.	Descendance atteinte								Descendance finale			
	avant 28 ans				avant 32 ans				estimée (2)			
	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse	Angle- terre Galles	France	RFA	Suisse
1940					0,12	0,20	0,06	0,10	0,15	0,16	0,09	0,16
1944					0,08	0,09	0,04	0,05	0,10	0,12	0,06	0,09
1950					0,05	0,05	0,03	0,03				
1954												

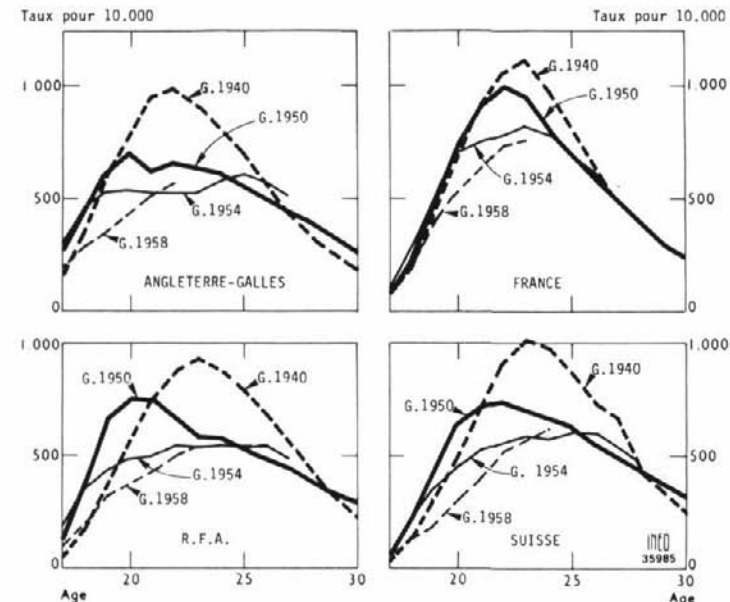
(1) Rang défini dans le mariage (en France, en RFA et en Suisse, il s'agit du mariage actuel).

(2) Résultats obtenus en ajoutant les taux enregistrés la dernière année observée (1981 ou 1982) à la descendance déjà atteinte. Pour la génération 1950, les résultats pourraient s'écarter sensiblement de la descendance finale effective, sans que pour autant le sens de la tendance qu'ils indiquent soit changé.

ge, qui a compté comme étant du 1er rang et est venu ainsi "remplacer" dans l'observation statistique, avec quelque retard, la première naissance effective. En plus, lorsque le rang est défini dans le mariage actuel (cas de la France, de la R.F.A. et de la Suisse), les premières naissances dans le mariage des femmes ayant déjà eu des enfants dans un mariage antérieur constituent des "doubles comptes" qui s'ajoutent à l'effet précédent.

Une moindre importance des naissances illégitimes en R.F.A. et en Suisse, devraient rapprocher encore plus ici qu'en France la valeur enregistrée -0,83 et 0,86 enfant par femme, respectivement- de la valeur réelle. En Angleterre-Galles, à l'inverse, l'absence du deuxième effet compensateur (le rang y est défini dans le mariage, actuel ou non) devrait conduire à une sous-estimation un peu plus forte qu'en France, malgré une illégitimité d'importance comparable. Au total, on peut donc affirmer que la proportion de femmes restées sans enfant, dans ces générations, est très faible en France -proche de 8 %-, beaucoup plus élevée en Suisse et en R.F.A. -de l'ordre de 14 % et 17 % respectivement-, l'Angleterre-Galles se situant dans une position intermédiaire.

Chez les femmes nées vers 1950, ces proportions devraient s'accroître sensiblement, sauf en France. En effet, en dix générations, la descendance atteinte avant 32 ans en R.F.A. passe de 0,78 à 0,73 enfant par femme, en Angleterre-Galles et en Suisse de 0,80 et 0,82, respectivement, à 0,73 ; cependant, la France, touchée plus tardivement, reste encore à un niveau -0,83- très supérieur à celui de ses voisins. On voit mal comment ces retards -guère imputables à une hausse de l'illégitimité qui a encore peu touché ces générations- pourraient être comblés après 31 ans ; des proportions finales de 10 % à 11 % de femmes sans enfant en France, d'environ 20 %



Graphique 6 - Taux de fécondité de 1er rang par âge dans quelques générations (p. 10.000)

dans les trois autres pays -résultats obtenus en maintenant après l'âge ci-dessus les taux actuels- sont très probables.

Le chemin parcouru par les générations nées après 1950 montre que la baisse va se poursuivre mais elle n'atteindra pas, sans doute, l'ampleur que pourrait laisser croire l'écart observé sur la descendance atteinte actuellement. En effet, la comparaison des taux de fécondité par âge, dans les générations 1950, 1954 et 1958 montre l'apparition d'une récupération dans les générations récentes (graphique 6). La fécondité des femmes nées en 1954 dépasse celle de leurs aînées à partir de 25 ou 26 ans en Angleterre-Galles, en R.F.A. et en Suisse. Quant à la génération 1958, très en-dessous de la génération 1954 aux âges jeunes, elle rejoint celle-ci dès 21 ans dans le premier de ces pays, dès 23 ans dans les deux autres. En France, on observe le même phénomène, bien que moins accusé, sans doute parce que la baisse y a été aussi plus récente.

Sans doute, cette évolution reflète en partie la fréquence accrue de premières naissances hors mariage : elle renforce, au fil des générations, la sous-estimation de la fécondité de premier rang aux jeunes âges, tandis que l'effet compensateur (premières naissances dans le mariage) agit seulement quelques années après. Mais l'ampleur du mouvement observé ne laisse guère de doutes sur la tendance à un recul de l'âge des femmes à la première naissance, qui accompagne désormais la poursuite de la baisse de la fécondité de 1er rang. Par ailleurs, le fait que l'on observe aussi chez les couples mariés une tendance à différer la venue du premier enfant (7), interdit d'attribuer l'ajournement observé dans la fécondité générale au seul retard de la nuptialité.

Il est très difficile de se prononcer sur les descendes de rang supérieur, faute d'un recul suffisant. Toutefois, on ne peut guère douter que la descendance de 2ème rang dans la génération 1950 sera, compte tenu de la valeur atteinte avant 32 ans, inférieure partout, et notamment en R.F.A., à celle des femmes nées 10 ans plutôt. Il faut voir là non seulement l'effet consécutif à une baisse de la descendance de premier rang mais aussi celui d'une baisse de la proportion de femmes ayant passé, avant cet âge d'un premier à un second enfant, sauf en Angleterre-Galles où cette proportion est en léger progrès. La poursuite du recul dans la descendance atteinte actuellement par les générations nées vers le milieu des années 1950, montre l'insuffisance qu'a eu jusqu'ici la reprise récente, qui pourtant a été, du moins en France et en Angleterre-Galles particulièrement forte sur cette catégorie de naissances.

Au total, l'évolution de la fécondité par rang au cours des 10 ou 15 dernières années dessine l'apparition d'un modèle de famille qui, dans chaque pays, est assez différent de celui qui s'est constitué au cours des années 1950 et 1960 : un nombre accru de femmes sans enfants, une venue plus tardive du premier, suivi un peu moins fréquemment d'un deuxième, poursuite accélérée de la diminution des familles nombreuses. Ces traits, parfois encore peu définis, devraient s'affermir dans les générations toutes récentes, tout en s'accompagnant d'une proportion accrue d'enfants nés hors mariage.

(7) Pour un examen détaillé de l'évolution récente de la fécondité des mariages en Angleterre-Galles et en France, cf. A. MONNIER : "La reprise récente de la natalité dans quelques pays d'Europe occidentale", Population n° 4-5, 1981.

## V - CONCLUSION

Au début des années 1980, la fécondité du moment dans les pays industrialisés reste depuis une dizaine d'années, parfois plus, à un niveau très bas, par rapport à celui qu'elle avait connu dans les années 1960. Cette évolution traduit bien une réduction de la taille de la famille, qui, dans la plupart de ces pays, deviendra inférieure à deux enfants par femme dans les générations nées vers 1950-54 ; mais elle reflète aussi un recul de l'âge à la maternité, qui lie sans doute partiellement à la chute de la nuptialité, ne témoigne pas moins d'une venue plus tardive des enfants dans le mariage.

Maternité plus tardive et dimension amoindrie des familles s'accompagnent, dans l'échantillon des pays retenus, d'un accroissement de la proportion de femmes sans enfant et d'une rareté accrue des familles dépassant 2 enfants, cependant que la proportion de la descendance constituée hors mariage augmente, parfois sensiblement.

L'opposition de certaines de ces tendances à celles qui ont prévalu pendant les années 1950 et 1960 - rajeunissement de l'âge des mères, diminution des femmes sans enfant - pourrait inciter à penser que le nouveau contour qu'elles dessinent rejoint en fait celui des familles d'avant-guerre, dont la dimension moyenne était dans certains pays aussi réduite qu'actuellement ; la désaffection présente pour le mariage, le niveau élevé de l'illégitimité, le faible éventail des tailles des familles, constituent entre autres, autant d'obstacles à ce rapprochement.

**SOMME DES TAUX DE FECONDITE GENERALE PAR AGE (POUR 1 FEMME)**

**ANNEXE**

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
- Angleterre-Galles	2,68	2,77	2,84	2,81	2,94	2,86	2,76	2,66	2,58	2,48	2,41	2,38	2,19	2,02	1,90	1,79	1,73	1,68	1,75	1,86	1,90	1,80	1,76	1,75	1,75p
- Australie	3,45	3,55	3,43	3,34	3,15	2,97	2,88	2,85	2,89	2,88	2,85	2,85	2,65	2,40	2,31	2,14	2,05	2,00	1,95	1,90	1,89	1,94	1,93		
- Autriche	2,67	2,78	2,79	2,81	2,78	2,68	2,65	2,61	2,58	2,49	2,30	2,20	2,08	1,94	1,91	1,83	1,69	1,63	1,60	1,60	1,65	1,67	1,66	1,56	1,54p
- Belgique	2,56	2,62	2,59	2,68	2,71	2,61	2,52	2,42	2,31	2,24	2,23	2,21	2,09	1,95	1,82	1,73	1,72	1,71	1,64	1,69	1,68	1,66p	1,60p	1,56p	
- Canada	3,90	3,84	3,76	3,67	3,50	3,15	2,81	2,60	2,45	2,40	2,33	2,22	2,06	1,96	1,90	1,90	1,85	1,82	1,76	1,76	1,75	1,70	1,69		
- dont Québec													1,82	1,79	1,78	1,81	1,80	1,75	1,71	1,75	1,68	1,62	1,52		
- Danemark	2,57	2,55	2,64	2,64	2,60	2,61	2,61	2,35	2,12	2,00	1,95	2,04	2,03	1,92	1,90	1,92	1,75	1,66	1,67	1,60	1,51	1,44	1,43	1,38p	
- Espagne	2,81	2,80	2,80	2,90	3,03	2,95	2,92	2,98	2,91	2,89	2,87	2,88	2,86	2,84	2,89	2,80	2,79	2,66	2,53	2,31	2,16p	1,99p	1,92p		
- Etats-Unis d'Amérique	3,61	3,56	3,42	3,30	3,17	2,88	2,67	2,53	2,43	2,42	2,42	2,27	2,01	1,87	1,83	1,77	1,74	1,78	1,75	1,80	1,82	1,81p	1,81p	1,75p	
- France	2,73	2,81	2,78	2,89	2,90	2,84	2,79	2,66	2,58	2,53	2,47	2,49	2,41	2,30	2,11	1,93	1,83	1,86	1,82	1,85	1,94	1,94	1,91	1,79p	1,81p
- Grèce	2,22	2,14	2,17	2,15	2,25	2,25	2,30	2,43	2,39	2,33	2,40	2,32	2,32	2,26	2,38	2,33	2,35	2,28	2,29	2,29	2,21	2,10	2,03p	1,94p	
- Hongrie	2,02	1,94	1,79	1,81	1,82	1,82	1,89	2,01	2,06	2,03	1,97	1,93	1,93	1,93	2,27	2,35	2,23	2,15	2,07	2,01	1,91	1,88	1,79p	1,72p	
- Italie	2,37	2,41	2,43	2,49	2,52	2,52	2,48	2,45	2,46	2,38	2,41	2,36	2,33	2,31	2,19	2,08	1,95	1,85	1,74	1,66p	1,57p	1,57p	1,53p		
- Norvège	2,85	2,89	2,89	2,99	2,96	2,93	2,89	2,80	2,75	2,70	2,51	2,49	2,38	2,23	2,13	1,98	1,86	1,75	1,77	1,75	1,72	1,70	1,71p	1,64p	
- Pays-Bas	3,12	3,20	3,17	3,19	3,17	3,04	2,90	2,79	2,72	2,75	2,58	2,36	2,15	1,90	2,27	1,66	1,63	1,58	1,58	1,56	1,60	1,56	1,49	1,47p	
- Portugal	3,01	3,12	3,24	3,11	3,17	3,07	3,04	3,00	2,90	2,84	3,00	2,90	2,84	2,62	2,90	2,69	2,66	2,60	2,58	2,48	2,28	2,17	2,13	2,03	1,95p
- République Démocratique Allemande	2,35	2,42	2,42	2,47	2,51	2,48	2,40	2,33	2,29	2,23	2,19	2,13	1,78	1,58	1,54	1,54	1,64	1,85	1,90	1,90	1,94	1,85	1,85	1,85	
- République Fédérale d'Allemagne	2,37	2,45	2,44	2,52	2,55	2,51	2,54	2,49	2,39	2,21	1,99	1,92	1,72	1,54	1,51	1,45	1,46	1,40	1,38	1,38	1,45	1,43	1,41	1,32p	1,27p
- Roumanie	2,34	2,17	2,04	2,01	1,96	1,91	1,80	3,66	3,63	3,19	2,89	2,67	2,55	2,44	2,71	2,60	2,56	2,57	2,52	2,48	2,43	2,35p	2,15p		
- Suède	2,20	2,23	2,26	2,34	2,48	2,42	2,36	2,27	2,07	1,93	1,92	1,96	1,91	1,87	1,87	1,77	1,68	1,64	1,60	1,66	1,68	1,63	1,62	1,61p	
- Suisse	2,44	2,53	2,59	2,67	2,67	2,61	2,52	2,41	2,30	2,19	2,10	2,03	1,90	1,80	1,72	1,61	1,54	1,53	1,50	1,52	1,55	1,54	1,55	1,51	
- Tchécoslovaquie	2,39	2,38	2,34	2,50	2,51	2,37	2,22	2,09	2,01	2,05	2,07	2,14	2,21	2,37	2,48	2,44	2,41	2,36	2,35	2,33	2,16	2,10	2,10	2,07	2,09p
- P : Provisoire																									

Sources : - Pour l'ensemble des pays, les indices à partir de 1971 ont été établis par C. Galot, dans le cadre du projet international d'analyse comparative de la fécondité et de primiparité, mis en oeuvre à l'I.N.F.D.  
 Cette même source a été utilisée aussi pour la période 1960-1970 dans le cas de l'Autriche, le Danemark, la France, la R.F.A., la Suède, la Suisse, l'Angleterre-Galles.

- Les indices de la période 1960-1970 en Australie, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, R.D.A. et Tchécoslovaquie, proviennent de : C. Blayo et P. Festy, La Fécondité à l'Est et à l'Ouest de l'Europe, Population, 4-5, 1975 ; P. Festy, La situation démographique des deux Allemagnes, Population, 4-5, 1974 et La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970, Travaux et Documents, Cahier n°85, I.N.F.D. - P.U.F., 1979 ; F. Marchal et O. Rabut, Evolution récente de la fécondité en Europe occidentale, Population, 4-5, 1972 ; A. Monnier, L'Italie, l'Espagne et le Portugal : situation démographique, Population, 4-5, 1980.